



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200058162-20221213-D20221213\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2022

Publication : 23/12/2022

Le Maire, Jean-Louis MADELON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION N°D20221213\_06

### DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR 2023 : AMÉNAGEMENT DE JARDINS DU SOUVENIR

Date du Conseil Municipal : **13 décembre 2022**

Date de convocation : **6 décembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice : **59**

Nombre de présents : **32**

Nombre de représentés par pouvoir : **4**

**Nombre de votants :** **36**

Nombre d'absents : **23**

L'an deux-mille-vingt-deux, le treize décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BEAUVOIS Sophie, BERTHE Claude, BERTRE Domice, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, CARPENTIER Corinne, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FUCHÉ Fabienne, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Estelle, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PEREIRA Héloïse, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, TAVERNIER Sophie, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : FAUCHE Gérard (à Corinne CARPENTIER), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER), SAMAIN Viviane (à Denis LOISEAU).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BASTIEN Nathalie, BLERIOT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DORGERE François, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, HUET Véronique, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, MICHEL John, PATOUREAUX Laurette, PERDRIEL Christian, THIBOUT Véronique.

Secrétaire de séance : PEREIRA Héloïse.

#### Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

#### Vu :

- Le règlement départemental relatif à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2023 ;
- Le devis de l'entreprise MERLETTE d'un montant de 9 908 € HT pour les 2 jardins du souvenir, en date du 9 décembre 2022 ;
- L'estimation de 5 000 € HT pour l'achat de 10 cases urnes en vue de créer un columbarium ;

#### Considérant :

- Que l'Etat a lancé un appel à projet pour attribuer la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'exercice 2023 ;
- Qu'il est proposé au Conseil Municipal de solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux dans le cadre des projets suivants :
  - o 1/ Restauration du clocher et du pignon Ouest de l'église de Bosc-Renoult-en-Ouche ;
  - o 2/ Création d'un terrain multisports à Beaumesnil ;
  - o 3/ Aménagement de jardins du souvenir et de lieux mémoriels ;
  - o 4/ Acquisition de matériel technique pour l'entretien des espaces verts ;

#### Décide : à l'unanimité (36 voix pour - 0 contre - 0 abstention) :

- De solliciter le soutien de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2023, à hauteur de 40 %, pour l'aménagement de jardins du souvenir et de lieux mémoriels pour un montant total estimé de 14 908 € HT de travaux ;
- D'autoriser M. le Maire à signer la demande de subvention correspondante et tous les documents afférents à ce dossier.



Pour extrait certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.